

Questions Communications et Gestion des données

Réponses par Marie-Andrée Cournoyer et Jean-François Poliquin

Q.1. Est-ce que les membres qui ne peuvent pas assister à la rencontre web pourront avoir accès aux documents, à la présentation du président et à la présentation vidéo ?

Réponse : Oui, les documents sont déposés sur le site aprhq.qc.ca, dans la zone Membre.

Q.2. Si la rencontre virtuelle des membres en cours actuellement est un succès, est-ce que l'on pourrait envisager une continuité de cette façon de faire aux cours des prochaines années. Cela rendrait la participation plus facile pour les membres et ferait économiser l'association.

Q.3. Peut-on penser avoir une assemblée générale qui soit à la fois en présentiel, pour ceux qui peuvent se déplacer, et en diffusion web, pour ceux qui ne le peuvent pas ?

Réponses : La rencontre a été un succès et plusieurs membres, particulièrement ceux qui sont éloignés des grands centres ou qui sont moins mobiles, ont demandé que l'association continue de présenter l'AGA en webdiffusion.

Nous étudions cette possibilité, mais cela ne signifie pas que nous cesserons les rencontres en personne, quand ce sera redevenu possible. Une combinaison des deux approches serait sans doute la meilleure solution, nous allons en évaluer la faisabilité.

Q.4. Quel est le pourcentage de participation par région, si possible ?

Territoires	Nombre	Pourcentage
Membres APRHQ seulement	20	6,3 %
La Grande Rivière	12	3,8 %
Laurentides	35	11 %
Manicouagan	10	3,2 %
Matapédia	6	1,9 %
Mauricie	21	6,6 %
Montmorency	59	18,6 %
Montréal	73	23 %
Richelieu	67	21,1 %
Saguenay	14	4,4 %
TOTAL :	317	100 %

Q.5. Si on s'abonne au Journal Action version électronique est-ce que nous recevons un avis de disponibilité d'un nouveau numéro par courriel ?

Réponse : Oui, un message est transmis aux abonnés dès que le journal est disponible dans la zone membre du site aprhq.qc.ca.

Q.6. Si on annulait la version papier du Journal Action, tout en conservant, bien sûr la version web, combien pourrait-on économiser sur les dépenses en Communication ?

Réponse : Nous maintiendrons les deux versions du journal tant qu'un nombre significatif de membres n'auront pas accès à internet. Actuellement, il y a environ 2000 membres qui n'ont pas d'adresse courriel. De plus, des membres ont de la difficulté à lire le journal sur un petit écran ou parce qu'ils ont des problèmes visuels.

Cependant, l'abonnement au journal électronique permet une réduction des frais postaux qui ne cessent d'augmenter. C'est pourquoi nous encourageons ceux qui le peuvent d'opter pour la version électronique.

Q.7. J'aimerais savoir si vous prévoyez organiser des conférences virtuelles sur différents sujets (santé, sécurité, finances, etc.) pour informer et briser l'isolement de plusieurs retraités?

Réponse : Oui, nous en avons déjà offert deux cette année (Autorité des marchés financiers) et le comité Partenariats et Services aux membres s'active à identifier d'autres sujets, notamment sur les Avantages sociaux.

Q.8. Comment dynamiser les projets et actions prévus pour répondre à l'aspect de notre Mission « Valoriser l'apport des retraités à la société » ? Les projets et défis à venir ne prévoient rien concernant cet aspect. Il me semble qu'une amélioration à cet aspect pourrait contribuer au mieux-être des retraités. Possiblement aussi que cela pourrait rendre l'Association plus attractive, particulièrement pour les nouveaux retraités.

Réponse : C'est une excellente question, à laquelle nous n'avons pas de réponse en ce moment. Nous sommes plutôt en mode survie, sans accès à notre bureau avant l'été prochain et sans possibilité de tenir des rencontres pour un temps indéterminé. Toutes les suggestions à ce sujet sont bienvenues et nous les prendrons en considération pour le prochain Plan stratégique.

Q.9. Combien de membres ont assisté à l'assemblée générale annuelle de manière virtuelle ?

Réponse : Un peu plus de 300 membres ont participé, en tout ou en partie.

Q.10. Habituellement, les AGA ont-elles lieu dans différentes régions ou bien toujours à Montréal ?

Réponse : Au cours des dernières années, elles ont eu lieu dans différentes villes dont Montréal, Québec, Trois-Rivières et d'autres villes des territoires Laurentides et Richelieu.

Q.11. Suggestion pour une prochaine conférence : La fraude informatique et le vol d'identité.

Réponse : C'est une excellente suggestion. Le comité Partenariat et Services aux membres explore ce sujet avec nos partenaires.

Q.12. Comment s'est fait le tirage des prix de présence, est-ce à partir d'une liste de tous les membres retraités ?

Réponse : Le tirage a été fait au hasard, à partir de la liste des membres de l'Association qui ont assisté à la présentation, en partie ou en totalité.

Q.13. Pourquoi les retraités ne peuvent-ils accéder aux articles d'HydroPresse comme les employés ?

Réponse : Les articles d'HydroPresse sont sur l'Intranet d'Hydro-Québec, auquel les retraités n'ont pas directement accès. Cependant HydroPresse est déposée dans la Zone membre du site aprhq.qc.ca, à chaque parution.

L'équipe d'HydroPresse a annoncé que le journal passerait prochainement en mode électronique, mais nous ne connaissons pas encore les modalités d'accès pour les retraités.

Q.14. Comment pouvez-vous dire que la base de données web est plus sécuritaire pour les données personnelles des membres que l'ancien mode de fonctionnement ?

Réponse : L'ancien mode de fonctionnement comportait onze bases de données distinctes, stockées dans des ordinateurs personnels. La coordination des informations entre ces bases de données se faisait manuellement par courriel.

Le nouveau mode de gestion des données repose sur une base de données unique, à laquelle tous les registraires ont accès (selon leur territoire). Celle-ci est entreposée sur des serveurs sécurisés et les communications d'information entre le poste de travail du registraire et les serveurs se font par cryptage des informations. Ainsi les données sont protégées autant dans leur communication que leur entreposage.

De plus, une couche de sécurité supplémentaire sera bientôt ajoutée au formulaire Profil, dans la zone Membre du site aprhq.qc.ca. Lorsque les membres feront des changements de coordonnées personnelles, ils devront se créer un mot de passe personnalisé, différent de leur numéro de membre.

Mise à jour 2020-10-24